L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 18 FEVRIER 1886.

Théâtre de l'Opéra

Bénéfice de Mmes Guetty, Aubert et MM. Marchand, Lineval, Aubert.

Nous avons dit l'intérêt que nous prenons aux bénéficiaires de ce soir, et en cela nous suivons certainement le courant, nous partageons le sentiment de tous les habitués de l'Opéra.

L'accueil que les cinq artistes nommés plus haut ont toujours reçu, en serait déjà un témoignage éloquent. A ce fait s'en vient joindre un autre, plus significatif encore, tout à fait décisif ; on nous assure que la location est déjà importante; que déjà elle est arrivée à ce chiffre précurseur qui annonce les belles recettes.

Il est bien, il est juste qu'il en soit ainsi. Les bénéficiaires d'aujourd'hui ont toujours pris large part au répertoire de la comédie, et chacun d'eux ne peut toucher un dividende acceptable qu'à la condition d'une salle pleine.

Ceux qui répondront à cet appel, seront d'ailleurs fort bien traités de menu du jour est de nature à contenter gourmands et gourmets. Il y a là en effet quantité et qualité tout à la fois ; quatre actes et un intermède.

Nous avons donné hier les détails du programme ; mais nous tenons trop à la réussite de cette représentation extraordinaire pour ne pas les répéter. Donc les voici :

Les Cloches de Corneville, l'opérette très populaire de Planquette, trois actes et quatre tableaux ; une des jolies comédies du répertoire : *Les femmes qui pleurent*, un acte joué par Mmes Guetty, Duchet ; MM. Chamonin, Lineval et Perrenot.

Comme intermède : *Le monde tel qu'il est*, chanson satirique, par M. Marchand ; *Paul et Virginie*, romance, par Mme Aubert ; une romance par M. Caisso ; *La Vie*, monologue dit par M. Aubert.

—Dans *Les Cloches de Corneville*, dont nous n'avons pas la distribution sous les yeux, le rôle de Serpolette sera tenu par Mme Alice Reine, et celui de Germaine par Mme Caisso.

On répète en ce moment l'un des ouvrages les plus amusants qui soient, paroles et musique : *Le Petit Faust*. Il est probable que la pièce passera après demain samedi.

M. Durieu, désireux de donner toutes facilités au public, malgré la lourde charge de son budget, vient de mettre en vente des livrets de saison, c'est à dire valables jusqu'au 1er avril, qui se composent de douze entrées et sont cotés au prix plus que modique de cinq piastres. Le plaisir du théâtre à 41 cents et une fraction par soirée; que peut on demander de mieux ?

THÉATRE ST-CHARLES.—Nous avons vivement regretté de ne pas trouver hier salle mieux garnie au St-Charles. Les absents ont eu tort. Dans son rôle de la princesse Andréa, Mme Janish a obtenu un succès très soutenu, très marqué. A diverses reprises elle a été rappelée et elle le méritait

Elle s'est particulièrement distinguée au quatrième acte, dans la scène où elle tente d'arracher son mari, Maurice de Sagan, aux sédductions de Stella. Des mouvements très pathétiques aussi lorsque la présence du joaillier Félix chez elle lui révèle toute la vérité, et quand, dans la loge même de la danseuse, elle assiste à l'entrevue de Maurice et de Stella.

Nous nous expliquerons mieux à son endroit lorsque nous en parlerons dans notre prochain bulletin. Celui-ci paraîtra alors que l'engagement de Mme Janish aura déjà pris fin ; mais nous n'y pouvons rien ; les exigences du journal le veulent ainsi. Dès aujourd'hui nous reconnaissons que bien des qualités sont en elle ; qu'il y a là un tempérament artistique.

Vous vous prieriez à coup sûr d'une fort aimable soirée, si vous n'alliez pas voir et entendre l'artiste autrichienne dans *La Princesse Andréa*. Elle emprunte beaucoup à l'école française, et pour notre part nous l'en félicitons sincèrement. On ne saurait se régler sur meilleur exemple.

De la valeur aussi chez M. John C. Freund. Seulement son jeu est quelque peu bridé par la raideur ; le geste a nous ne savons quoi d'étroit, de contraint, qui enlève de l'autorité à un jeu marqué cependant au coin de l'intelligence.

Ce soir, sixième représentation de *La Princesse Andréa*.

Dimanche, première représentation de *Lotta*, qui n'y va pas par quatre chemins, et engagera la partie par *Mlle Nitouche*, tout comme Judic, s'il vous plait.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Tous les soirs M. W. J. Scanlan se fait applaudir comme acteur et comme chanteur comique. La troupe qui le seconde renferme aussi de bons éléments. Bref, beaucoup d'ensemble dans l'interprétation de *Shane-na-Lawn*. L'ouvrage sera rejoué ce soir.

GRAND OPÉRA-HOUSE. — On s'amuse fort aux représentations de *Mam'zelle*. Mlle Aimée n'y est jamais plus d'entrain. Son nom ne figure point parmi ceux qui ont signé la pièce ; néanmoins elle peut sans nul doute réclamer la plus grande part du succès. A toute scène, son accent, sa physionomie, son geste ajoutent de la valeur au mot : à chaque pas elle obtient des effets auxquels n'attendaient certainement pas les auteurs.

Elle y reparaîtra ce matin et ce soir, et demain l'ouvrage sera redouné à son bénéfice. Elle y ajoutera, comme nous l'avons déjà écrit, des morceaux de *La Grande Duchesse*, de *La Périchole*, de *La Fille de Mme Angot*.

Dimanche prochain, première représentation de Mme Judic. Elle débutera par *Mlle Nitouche*, où paraîtront aussi Mme Delorme, Mlles Raymonde, de Lest, Myrihel ; MM. Cooper, Mezières, Ginet, Grégoire, Dupois.

THÉATRE FARANTA.— La comédie *The Little Nugget* sera rejouée ce soir. Toute la troupe nouvelle y paraît au milieu d'une mise en scène n'ayant rien à envier à aucun théâtre.

Dix cents vous ouvrent toujours les portes du Théâtre Faranta.

MUSÉE-THÉATRE. — Programme nouveau au Musée et au Théâtre de M. Robinson. On en trouvera les détails dans l'annonce publiée sur la première page de l'*Abeille*.

Prix d'entrée 10 cents.

—L'honorable Louis St-Martin, l'un de nos dignes représentants à la Chambre fédérale, nous adresse un exemplaire du *Congressional Directory* (1ère édition), brochure très habilement compilée par M. Benjamin Perley Poore, qui renferme les renseignements les plus exacts, les plus utiles sur l'Exécutif, les divers départements, la composition du Sénat et de la Chambre ; le corps diplomatique; sur la ville et la presse de Washington ; sur la célèbre Galerie d'Art de l'honorable Corcoran, un grand banquier doublé d'un homme aux goûts artistiques ; sur la bibliothèque du Congrès ; sur le Musée National, le Monument de Washington, l'Observatoire de la capitale fédérale, etc., etc., etc.

Nos remerciments à notre ami et compatriote M. St. Martin, représentant notre premier district congressionnel.

—Nous recevons une brochure in-8 de 396 pages, qui vient d'être publiée à Bruxelles, par ordre du gouvernement belge.

Ce volume, la troisième de la série, émane du Ministère des Affires Etrangères, et a pour objet de fournir aux Consuls de Belgique et aux négociants à l'étranger, tous les renseignements utiles sur le commerce et l'industrie belges.

Le Recueil se compose de Rapports soigneusement préparés par les Associations commerciales et industrielles du royaume. Tous documents autorisés, officiels, auxquels on se peut fier en pleine sûreté.

—C'est aujourd'hui qu'a lieu, au Grunewald Hall, la soirée dramatique et musicale organisée par les élèves du Collège St-Isidore. Le programme porte un drame : *The Recognition*, 4 actes ; *Le Bourgeois Gentilhomme*, 2 actes, du chant et de la musique instrumentale.

Ce sont les élèves du collège St-Isidore—et eux seulement—qui joueront dans les deux pièces et exécuteront l'intermède.

Nous rappelons que ce spectacle-concert se donne au bénéfice de notre archidiocèse.

Prix d'entrée, 50 cents.

Une dépêche de Madrid, du 1er février, annonce que le projet de coalition républicaine en vue des élections gagne du terrain : Si l'entente se fait, les candidats républicains seront au nombre de 53, dont une trentaine aura des chances d'être élus. Il y aura 19 candidats partisans de M. Castelar ou républicains possibilistes, 22 zorrillistes, 8 fédéralistes et 4 indépendants.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1886.—Temps beau et plus chaud, vents variables, et généralement du sud.

Température du 17 février 1886.
Thermomètre de R. SCHUTZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	54	12½
Midi	56	13¼
3 P. M.	59	15
6 P. M.	54	12½

Nlle-Orléans, 17 février 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	49	Nashville, Tenn	46
Augusta, Gio	49	Pittsburg, Pa	37
Savannah, Gio	56	Cairo, Ill	48
Mobile, Ala	56	Davenport, Iowa	39
Montgomery, Ala	54	Dubuque, Iowa	34
Vicksburg, Miss	55	Keokuk, Iowa	45
Galveston, Tex	53	La Crosse, Wis	32
Indianola, Tex	56	St-Louis, Mo	55
Shreveport, La	53	St-Paul, Minn	26
Corsicana, Tex		Leavenworth, Kan	52
Chattanooga, Tenn	47	Omaha, Neb	42
Cincinnati, O	38	Yankton, D. T	45
Louisville, Ky	43	Key West, Fla	69
Memphis, Tenn	50	Nlle-Orléans, La	54

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thos. L. Walden à Mlle Agnes Murphy.
Thos. Lowery à Mlle Barbara C. Baron.
John Carje à Mlle Mamie Long.
Wm. H. Ward à Mlle Abolina Allain.
Henry Pajaud, Jr., à Mlle Octavie Beauregard.
Olivier Gabriel à Mlle Mary Pierce.
Isaac Henry Charles, Jr., à Mlle Louis T. Bowling.

Naissances.

Mme Joseph A. Zeller, un garçon.
Mme Francois Leprieri, une fille.
Mme John T. Pigott, un garçon.
Mme James Toole, un garçon.
Mme Adolphe Ariert, une fille.
Mme J. N. Baquié, une fille.
Mme John Keppler, une fille.
Mme Max C. E. Burgdorf, un garçon.

Décès.

Mlle Lucy A. Cammack, 30 ans, 383 rue Canal.
Frank Robeson, 29 ans, 1456 rue Tchoupitoulas.
Sarah Harris, 1 mois, rue Marais, près Annette.
Mlle Cora Hayens, 15 ans, coin Huitième et Constance.
Precilla Jacob 76 ans, 255 rue Conti.
Charles Stickling, 32 ans, 55 Avenue de la Louisiane.
Blanche S. Philips, 6 mois, 256 rue Calliope.
Mme Margaret Reider, 29 ans, 492 rue Constance.
Un enfant de Joséphine Flaues, 15 mois, rue Champs-Elysées, près Chartres.
Mme Veuve Cyrille Bienvenu, 37 ans, coin St-Pierre et Royale.
Joseph Bremer, Jr., 34 ans, 242 rue Huitième.
William E. Gleason, 8 heures, 10 rue South Roman.
Bertrand Lastrade, 62 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Cecilia Frey, 3 ans, rue Miro, près Onzaga.
Capt. John White, 48 ans, coin Dauphine et Port.
Edward J. Macher, 21 ans, rue Port, près Robertson.
Marietta Kennedy, 13 ans, 322 1/2 rue Erato.
Jennie M. Bornet, 6 ans, 342 rue North Robertson.
Peter Samaron, 40 ans, coin Derbigny et Poëta.
Antony H. Moldauer, 6 mois, 265 rue Tchoupitoulas.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

Byron Wilson, Pass Christian; Thos. McNamara, Kansas City; J. H. Griswold et femme, Cagenoria, N. Y.; David Callahan et femme, New York ; A. H. Ware, U. S. Army ; H. P. Hall et femme, T. R. Tove, Boston ; A. N. Tappan, Louisville ; M. McFarlin, Cincinnati ; E. S. Ewing, U. S. Army.

Cour civile de district. — P. Rodulfa vs. Félix Reynaud—Action en recouvrement de $200 sur un billet à ordre.

Edouard E. Matteis vs. John V. Sherlock.—Réclamation de $317 sur un billet à ordre.

Schaefler Bros & Powell vs Auguste et Paul A. Villermin.—Réclamation de $240 sur un billet à ordre.

Caroline Alome vs La ville de la Nouvelle-Orléans.—Réclamation d'un immeuble vendu pour taxes.

James R. Stubbs vs Mme Marie E. Farrell, épouse de M. T. Effert—Action en recouvrement de $420 pour violation de contrat.

J. P. Sarrazin's Son & Co. vs Leurs créanciers—Demande d'un sursis.—Passif $120,576.71.

A. H. Magruder vs la Banque Nationale de l'Etat—Réclamation de $1500 pour violation d'un contrat.

Mechanics & Traders Ins. Co. vs Wyche & Morgan.—Jugement final.

Machen Bros. vs John Carnso—Action en recouvrement de $345, valeur reçue.

La succession de Marie Janme, épouse d'Antoine Caire, ainsi que celles de John Steib et de la veuve Ermance Pepin ont été ouvertes hier.

Cour Criminelle. — Bartel Kramin et Wm Freeman ont été condamnés hier, le premier au paiement d'une amende intime ; le second à une détention de deux mois, pour port d'armes cachées tous deux.

Des plaintes sérieuses sont déposées contre Wm Washington, Marie Stein, Henri Land, James Couners, Murray Horniton, C. Wheelahan.

Hier matin, le jury, dans l'affaire d'Abraham Loenthal, et hier soir, celui dans l'affaire de Susane McMahon sont venus déclarer en cour qu'il n'y avait aucune probabilité d'une entente sur des verdicts. Etrange coïncidence : neuf jurés favorisaient l'acquittement de Loenthal et trois demandaient sa condamnation. Par contre, neuf jurés voulait condamner Susane McMahon, et trois l'acquitter.

Nous donnons la composition des deux jurys : Affaire Lorenthal — MM : Fred. Bertrand, Jacob L. Balz, George Berthelot, Meyer Blumenthal, Sellin Barnett, Vincent J. Wood, Wm H. Lengfield, Arnold Bertonneau, Antoine Anglade, Mitchell Kotwitz, John McVey, Jeff. Moreno.

Affaire McMahon.—MM : Henry Roesen, William Bolan Hippolyte Vix, Arthur Lambert Wm. J. Bell, Numa J. Benedict, Victor Sabatier, Samuel Picard, John J. Zollinger, Morris Berger, Wilfred Lalouier, Raphael Villa.

Cour du recorder Burthe.— Charles Richards a été accusé hier par l'agent de police Dillon de s'être enivré et d'avoir troublé la paix publique ; pour se faire remettre en liberté, il a délié les cordons de sa bourse.

Wm. Anderson on Whisky Bill et J. Gaffrey, sont des individus à faces patibulaires inspirant de la défiance à la police. Ils ont dû opter pour se faire libérer, entre une amende à payer ou une incarcération à subir.

Altasaio Valdez, D. G. Alvarez, Aristo, E. Cateado et Manuel Guerra ont payé, chacun, une amende de $5 pour s'être livrés la veille au soir, à une conduite des plus tapageuses.

Vols.—Des voleurs se sont introduits l'avant-dernière nuit en la demeure de Mme Adolph Abel, rue St-Thomas, 488, et ont butiné gros avant d'en sortir. Ce doit être des hommes d'une très grande habileté qui ont opéré dans la circonstance, car ils ont fureté nombre de meubles, et cela, sans éveiller les gens de la maison.

La même nuit, au magasin de Mme Charles Trouilly, d'autres voleurs faisaient main basse sur divers objets d'une mince valeur, fort heureusement.

Tandis que les uns exerçaient leur coupable industrie *intra muros*, d'autres exerçaient la leur *extra muros*. En effet, à l'angle des rues Canal et Peters, Thomas Daily a été assailli et dépouillé par trois coupe-jarrets dont il a révélé les noms à la police,—Sullivan, John Gaffney et Wm. Anderson. Hier matin les *détectives* se mettaient en campagne, et, après avoir *fité* Gaffney et Anderson, ils les mettaient en état d'arrestation.

Vif émoi.—Un peu avant la tombée de la nuit hier, un vif émoi s'est produit dans notre voisinage, à l'angle des rues Chartres et Bienville. Des étincelles et une épaisse fumée se dégageant d'une cheminée de l'épicerie de M. Morère, ont fait croire à un incendie. L'agent de police Ducoing, en faction à cette heure, a pu assurer aux personnes domiciliées dans le quartier, que leurs appréhensions étaient vaines, qu'il n'y avait aucun danger d'une conflagration ; et avec quelques seaux d'eau on est parvenu à éteindre ce qui n'était qu'un feu de cheminée.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.— Les comités chargés de régler les détails de la fête dite *Woman's Day*, sont convoqués, aujourd'hui, à 11 heures du matin, à l'Hôtel St-Charles. Le but de la réunion est important. Toutes les Dames dont les noms sont inscrits sur la liste des comités que nous avons publiée hier, sont priées de se rendre à l'invitation qui leur est adressée. On doit y parler d'affaires de la plus haute importance.

"La Surintendante prend la liberté de demander aux familles de la Nouvelle-Orléans de ne faire aucune invitation, pour le mardi, 2 mars. Cette soirée est consacrée à l'Exposition. C'est là que les invitations doivent être faites.

"JENNIE CALDWELL NIXON,
"Surintendante du Woman's Day et du Comité de la Louisiane."

Le grand tournoi de samedi est évidemment l'événement de la semaine. Un grand nombre de chevaliers et de dames y sont intéressés.

Tous les détails de la fête ont été réglés dans la réunion qui a eu lieu hier soir.

—Ce soir, il y a réunion du comité des préparatifs de la fête Allemande, dans les salons de Reinhart Wirth, 128 rue Gravier. Si le temps est beau, la foule qui assistera à cette fête sera immense.

La Direction s'est mise à la disposition du comité, et chacun s'empressera de contribuer au succès. Les chanteurs, les tourneurs, les présidents et vice-présidents de toutes les sociétés allemandes sont priés d'assister à la réunion que nous venons d'annoncer. On trouve des billets chez M. Grünewald.

Seront admis gratis les orphelins et leurs directeurs. Les sociétés ci-dessus sont priées d'envoyer le nom de leurs représentants.

Paragraphes.—Le maire a frappé d'interdiction hier tous les jeux dits "Shell games" au Fort Espagnol, au WestEnd et dans plusieurs établissements de la ville. Un ordre a été lancé, à cet effet, et la mise à exécution en est confiée à l'agent de police Pujol. Ces jeux passionnent beaucoup de gens, sont pour eux une occasion de perdition, et le chef de nos gouvernants veut mettre un frein à la corruption qu'ils engendrent, dût-il déchaîner contre lui les foudres de ceux qui exploitent l'inavouable industrie.

—Les taxes de l'année 1885, perçues au commencement de la semaine, se sont élevées à $3,165.15 ; les licences de l'année 1886, à $2,795.

Les journaliers en l'emploi de la municipalité toucheront aujourd'hui leurs gages du dernier mois.

—Hier matin, un nommé W. Charles Smith est mort en sa demeure, rue Espagne, de débilité générale. Trois jours avant, le malheureux avait vu s'éteindre sa femme ; elle aussi, a succombé à une débilité générale.

—Peter Woode, conducteur du char qui a écrasé James Waterson, la semaine dernière sur l'avenue St-Charles, a été innocenté hier, après une minutieuse enquête ouverte par le juge d'instruction du Premier District.

—Une fillette de couleur, Jane Gilmet, est tombée d'une galerie hier soir, à la demeure de ses parents, 63 rue Dauphine, et en a éprouvé des lésions internes et externes très graves.

—Pas de réponse encore au télégramme envoyé avant-hier, à Paris, à la famille de Warnod.

—La Commission des Grâces ne s'est pas réunie, hier, le Lieutenant-Gouverneur n'étant pas en ville.

Protestation Respectueuse.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 1er février :

On a lu hier dans nos colonnes la belle lettre que les cardinaux archevêques de Paris, Lyon et Toulouse ont adressée à M. le président de la République touchant les incriminations que la Déclaration ministérielle du 16 janvier dirigeait contre l'Eglise. Généralisant quelques faits particuliers, cette Déclaration incriminait l'attitude du clergé de France aux dernières élections. Les trois éminents prélats que nous venons de citer n'ont pas cru devoir rester sous le coup de ces accusations, et, au nom de l'épiscopat dont ils sont les chefs *vénérés*, ils ont élevé une *protestation respectueuse* que nous croyons appelée à un grand et légitime retentissement.

C'est à dessein que nous soulignons ces mots : *protestation respectueuse*. Ils se retrouvent dans la lettre des trois cardinaux et ils en caractérisent bien le ton et l'esprit. Rien de plus respectueux, en effet, et, en même temps, rien de plus digne ni de plus élevé que le langage de cette protestation. Les cardinaux-archevêques de Paris, Lyon et Toulouse ont compris qu'ils ne pouvaient garder le silence sous peine de paraître accepter les inculpations immérétées que le gouvernement a fait peser sur le clergé ; mais ils ont aussi et surtout voulu montrer que, pour s'en défendre, point n'était besoin de se départir de cette sérieuse modération qui est la marque des causes justes. Celle que les trois archevêques ont eu à honneur de plaider, ne pouvait trouver d'avocats plus fermes et plus conciliants, d'interprètes plus éloquents et plus autorisés. Nous croyons pouvoir dire que dans tous les cœurs que n'anime pas la haine sectaire de l'Eglise, cet appel à l'apaisement aura un salutaire et durable écho

La protestation ne nie pas qu'il ait pu se rencontrer des prêtres oublieux des ménagements que "le caractère et la nature de leurs fonctions" auraient dû leur imposer pendant la récente période électorale. Mais elle affirme à bon droit que ce sont là de rares exceptions. On ne saurait donc faire porter la responsabilité d'actes isolés sur le clergé tout entier, pas plus que le gouvernement lui-même ne peut prendre la responsabilité des procédés de tous ses agents.

Ces observations sont absolument justes, absolument vraies. Il serait inique de frapper des milliers d'innocents à cause de quelques coupables, de faire rejaillir sur la masse les torts encourus par quelques individualités, quel serait, en ce cas, nous le demandons, le corps exempt de reproche ? L'armée donne chaque jour le spectacle admirable des plus hautes vertus d'obéissance et de respect. Il est, cependant, tel officier et tel soldat qui déméritent.

En conclut-on que l'armée a cessé pour cela d'être l'école du devoir et de l'honneur ! Il y a certainement dans la magistrature et dans le personnel préfectoral des fonctionnaires dont la conduite est répréhensible. Qui n'est jamais avisé de *sommer* le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur d'user de sévérité contre tous les magistrats et tous les préfets sans exception ! Si par hasard un esprit biscorne émettait cette objection qui fait étendre à tous les membres d'un même corps la responsabilité des fautes commises par quelques-uns, il n'est pas un homme doué de raison qui ne protesterait contre une aussi étrange et injustifiable théorie.

Par un renversement bizarre de toutes les lois du sens commun, ce qui serait absurde à l'égard des uns devient logique à l'endroit des autres. Les écarts d'un petit nombre d'ecclésiastiques ont donné un regain de vigueur aux attaques dont tout le clergé est l'objet depuis déjà trop longtemps. La protestation des cardinaux sient faire heureusement justice de cette manœuvre, à laquelle le gouvernement a eu le tort et la faiblesse de s'associer, alors qu'il aurait dû, au contraire, dans l'intérêt de la paix religieuse et des institutions mêmes qu'il représente, s'y opposer de toutes ses forces et de toute son énergie.

La lettre des archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse lui offre une occasion de réparer son erreur, de reconnaître que le clergé ne demande qu'à vivre en bonne harmonie avec l'Etat, parce que, suivant une parole de Léon XIII que cette lettre remémore avec un très heureux à-propos, "l'Eglise ne réprouve en soi aucune des formes de gouvernement." En d'autres termes, la religion et la politique sont deux choses distinctes que le clergé, envisagé dans son ensemble, ne confondra jamais. Les auteurs de la lettre au chef de l'Etat l'affirment en termes très énergiques, et si nul ne contestera qu'ils aient qualité pour parler au nom de tout l'épiscopat et de tout le clergé, nul non plus ne leur fera l'injure de douter de leur bonne foi et de leur sincérité.

Nous souhaitons vivement que leur protestation ait, auprès du cabinet actuel, l'effet qu'ils souhaitent et que la grande majorité du pays espère avec eux. Poursuivre la guerre contre l'Eglise, alors que ces plus illustres représentants offrent la paix, ce serait persévérer dans une politique contamnable et exposer le pays au plus graves convulsions.

On lit dans le *British Trade Journal* que depuis quelques années le commerce de l'Angleterre décroît graduellement dans les contrées du Levant, au profit du commerce allemand, qui y prend des proportions inquiétantes pour la Grande-Bretagne. Cela tient à plusieurs causes : les maisons anglaises se bornent à traiter uniquement avec de grandes maisons de Constantinople ou de Smyrne, tandis que les voyageurs allemands sillonnent tout le pays, visitant les bourgades les moins importantes ; ces voyageurs s'adressent au détaillant, lui développent leurs échantillons, recueillent ses observations et ne se retirent jamais sans une commission.

Ils ont cet avantage sur les Anglais, c'est qu'ils parlent la langue de ces pays, ce que ne peuvent faire les voyageurs des autres nations. Les Allemands ont aussi établi à Constantinople un collège, qui est fréquenté non-seulement par des enfants chrétiens, mais par de jeunes mahométans. L'usage de la langue allemande se répand ainsi en Orient.

Le père Vatinel, qui vient de mourir à quatre-vingt-seize ans (le doyen des pêcheurs d'Etretat, le doyen peut-être aussi des pêcheurs de toute la France), laisse cent trente héritiers en ligne directe.

Au Public.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude anticipée, perte de vitalité, etc., j'adresserai gratis une recette qui les guérira. Ce précieux remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rev. JOSEPH T. INMAN, Station D. ville de New York. 28 nov—6 m. mar. J. S.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Commission du Sénat.

Paris, 17 fév—Une Commission du Sénat a été nommée pour faire un rapport relativement aux pétitions qui demandent d'abolir le jeu à Monaco.

France et Madagascar.

Paris, 17 fév—Le premier ministre, M. de Freycinet, a expliqué aujourd'hui au comité de la Chambre, chargé de la question du Madagascar, que le traité projeté entre la France et le Madagascar représente le maximum des concessions.

Quoique le mot Protectorat ne s'y trouve point, l'influence française agira au Madagascar par l'intermédiaire du ministre français qui y résidera. Le gouvernement français établira un port et une station de vivres et de charbon à Diago, et sera à même de protéger sur place les intérêts des étrangers. M. de Freycinet presse le Comité d'accorder un crédit de 300,000 francs, afin de permettre la ratification du traité.

Arrestation.

Bruxelles, 17 fév—M. Emile Degand, l'avocat le plus marquant du barreau Belge, a été arrêté sous l'accusation d'avoir détourné des fonds qui lui avaient été confiés.

Cette affaire y crée une grande sensation.

La France et l'Allemagne.

Londres, 17 fév.—La population de Paris est satisfaite de l'ordre de l'Empereur Guillaume qui interdit le drame intitulé *Sédan*. Elle voit dans cet acte de Sa Majesté une preuve que l'Allemagne considère que la France a repris le rang qu'elle occupait en Europe.

Révolte à bord d'un navire.

Londres, 17 fév—Une dépêche des autorités de police a été reçue ce matin, annonçant qu'une révolte a éclaté à bord du navire de discipline "Atlanthusa," mouillé dans la Tamise, à la hauteur de Grenhuthe. On demande des secours.

Un détachement de police a donc été envoyé immédiatement à bord du navire pour supprimer la révolte.

L'émeute a été vivement réprimée par la police. Sept des révoltés ont reçu le châtiment du fouet et ont été expulsés du service.

Lord Salisbury.

Londres, 17 fév—Dans un discours prononcé cette après-midi à un banquet, lord Salisbury a dit, que les récents événements ont jeté une grave responsabilité sur les Puits.

Il croit, dit-il, que M. Gladstone n'accordera pas immédiatement le "Home Rule" à l'Irlande ; il ne le fera que progressivement.

M. Gladstone, a-t-il dit, s'occupe à détruire le pouvoir des propriétaires et ne fait rien pour la paix et la prospérité.

La politique des tories pour l'Irlande est manifeste et équitable ; elle vent rétablir, maintenir la loi, et préserver aussi l'Union.

M. Gladstone.

Londres 17 fév.—M. Gladstone a assumé le poste de Lord du sceau privé, entre celui du premier ministre.

Ce fait prouve que M. Gladstone éprouve de la difficulté à s'entourer de collègues capables.

Les chefs Socialistes.

Londres, 17 fév—Le procès des chefs socialistes Hyndman, Burns, Champion et Williams, accusés d'avoir suscité une révolte lors des récentes démonstrations à Londres, a commencé ce matin à la cour de police de Bow street. Il y avait un grand nombre de personnes présentes à la cour.

M. Polard, solliciteur de la Trésorerie, en exposant l'affaire pour le gouvernement, a donné des passages tirés des discours faits par les défendeurs au moment des émeutes. Plusieurs rapporteurs de journaux ont été cités dans l'affaire et ont témoigné clairement aux ménagements que "le caractère et la nature de leurs fonctions" auraient dû leur imposer pendant la récente période électorale. Mais elle affirme à bon droit que ce sont là de rares exceptions. On ne saurait donc faire porter la responsabilité d'actes isolés sur le clergé tout entier, pas plus que le gouvernement lui-même ne peut prendre la responsabilité des procédés de tous ses agents.

Ces observations sont absolument justes, absolument vraies. Il serait inique de frapper des milliers d'innocents à cause de quelques coupables, de faire rejaillir sur la masse les torts encourus par quelques individualités, quel serait, en ce cas, nous le demandons, le corps exempt de reproche ? L'armée donne chaque jour le spectacle admirable des plus hautes vertus d'obéissance et de respect. Il est, cependant, tel officier et tel soldat qui déméritent.

En conclut-on que l'armée a cessé pour cela d'être l'école du devoir et de l'honneur ! Il y a certainement dans la magistrature et dans le personnel préfectoral des fonctionnaires dont la conduite est répréhensible. Qui n'est jamais avisé de *sommer* le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur d'user de sévérité contre tous les magistrats et tous les préfets sans exception ! Si par hasard un esprit biscorne émettait cette objection qui fait étendre à tous les membres d'un même corps la responsabilité des fautes commises par quelques-uns, il n'est pas un homme doué de raison qui ne protesterait contre une aussi étrange et injustifiable théorie.

Par un renversement bizarre de toutes les lois du sens commun, ce qui serait absurde à l'égard des uns devient logique à l'endroit des autres. Les écarts d'un petit nombre d'ecclésiastiques ont donné un regain de vigueur aux attaques dont tout le clergé est l'objet depuis déjà trop longtemps. La protestation des cardinaux sient faire heureusement justice de cette manœuvre, à laquelle le gouvernement a eu le tort et la faiblesse de s'associer, alors qu'il aurait dû, au contraire, dans l'intérêt de la paix religieuse et des institutions mêmes qu'il représente, s'y opposer de toutes ses forces et de toute son énergie.

La lettre des archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse lui offre une occasion de réparer son erreur, de reconnaître que le clergé ne demande qu'à vivre en bonne harmonie avec l'Etat, parce que, suivant une parole de Léon XIII que cette lettre remémore avec un très heureux à-propos, "l'Eglise ne réprouve en soi aucune des formes de gouvernement." En d'autres termes, la religion et la politique sont deux choses distinctes que le clergé, envisagé dans son ensemble, ne confondra jamais. Les auteurs de la lettre au chef de l'Etat l'affirment en termes très énergiques, et si nul ne contestera qu'ils aient qualité pour parler au nom de tout l'épiscopat et de tout le clergé, nul non plus ne leur fera l'injure de douter de leur bonne foi et de leur sincérité.

Nous souhaitons vivement que leur protestation ait, auprès du cabinet actuel, l'effet qu'ils souhaitent et que la grande majorité du pays espère avec eux. Poursuivre la guerre contre l'Eglise, alors que ces plus illustres représentants offrent la paix, ce serait persévérer dans une politique contamnable et exposer le pays au plus graves convulsions.

Le mariage du Duc de Braganee.

Lisbonne, 17 fév—Le Parlement a félicité le roi et la reine sur le prochain mariage du duc de Braganee.

Des délégués des Cortès espagnoles assisteront à la cérémonie.

Le Cabinet Espagnol.

Madrid, 17 février—Aujourd'hui à la séance du Cabinet, il a été décidé que les élections auraient lieu en avril et qu'on convoquerait les Cortes en mai.

Quelques navires de guerre étrangers croisent entre Cerigo et Crète.

Le Comte De Lesseps.

Panama, via Galveston 17 fév.—Le comte De Lesseps est arrivé ce matin à Colon. Tout l'état major officiel de la compagnie du Canal de Panama était présent pour lui souhaiter la bienvenue quand il a débarqué du steamer.

Panama, 17 février—M. de Lesseps arrivera dimanche prochain à Panama, et fera en route, dans l'intervalle, une inspection des travaux du canal.

Révolution.

Buenos Ayres, via Galveston, 17 fév—Une revolution se poursuit dans l'Uruguay. Le mouvement n'est pas encore très répandu, mais s'il n'est pas vivement supprimé, le gouvernement sera trop faible pour résister avec efficacité. Les révolutionnaires ont déjà gagné sur l'esprit de quelques régiments.

Le volcan de Colina.

Mexico, via Galveston, Texas, 17 fév.—Le cratère du volcan de Colina a diminué en grosseur, mais l'éruption continue toujours. Les habitants des environs de Pendroit sont frappés de panique.

Mort du Sénateur Calderon.

Valparaiso, via Galveston, 17 fév—Le sénateur Patricio Calderon est mort hier. C'était un membre actif et ferme du parti libéral; il était très estimé.

Ses restes seront transportés demain à Santiago.

WASHINGTON.

Caucus de sénateurs républicains.

Washington, D. C., 17 fév—Environ vingt sénateurs républicains se sont réunis ce matin en caucus.

Le sénateur Edmunds a soumis la résolution du comité judiciaire, énonçant les vues des membres républicains, relativement au droit du Sénat de demander des informations aux chefs des départements exécutifs.

La résolution a été approuvée et il a été décidé de la présenter au Sénat en séance ouverte.

Sénat.

Washington, D. C., 17 février—Le président du Sénat soumet à ce corps une lettre du Secrétaire de la Trésorerie, transmettant d'autres informations au sujet des comptes de Alfred B. Wenaham, ex-surintendant des affaires indiennes dans l'Oregon.

M. Morrill présente un bill pour venir en aide à l'éducation dans les Etats, et dit qu'il a l'intention de haranguer le Sénat prochainement sur le bill. A sa demande son bill est déposé pour le moment sur la table.

M. Hoar présente un bill qui décrète l'érection d'un monument convenable à Washington, D. C., en mémoire du général Grant.

Le bill alloue à cet effet $150,000 ; il pourvoit aussi à la nomi ation d'une commission composée des sénateurs Hoar et Logan et des membres de la Chambre des Représentants, qui sera chargée de conclure un contrat pour le dit monument.

M. Logan suggère de porter l'allocation à $250,000, et ajoute qu'il ne croit pas que l'on puisse ériger un monument convenable pour $150,000.

Avec le consentement unanime du Sénat, M. Hoar augmente le montant tel que l'a suggéré M. Logan et le bill est référé au comité de la bibliothèque.

Une résolution est présentée par M. Frye requérant le secrétaire d'Etat d'envoyer une copie du rapport fait par Frederick Raine, consul des Etats-Unis à Berlin, au sujet des intérêts du commerce maritime de l'Allemagne. Adopté.

Le Sénat appelle ensuite les bills figurant au calendrier.

Chambre.

M. Warner, de l'Ohio, au nom des Postes et des routes postales, a appelé le bill qui réduit de 8 à 5 cents le tarif sur les mandats de poste n'excédant pas cinq piastres.—Adopté.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill Fitz John Porter. M. Springer, de l'Illinois, occupe le fauteuil.

Le comité de la frappe d'argent et des pulls et mesures a entendu aujourd'hui les arguments de M. Duler H. Hawkins, de New York, contre la suspension de la frappe d'argent

M. Hawkins a été délégué par la ligue anti-monopole de New York pour présenter les vues de cette ligue à ce sujet.

Le sous-comité du comité des postes et routes postales de la Chambre, chargé de la question de télégraphe postal, a décidé de faire un rapport adverse au comité général sur toutes les propositions pour la construction ou l'achat de lignes télégraphiques par le gouvernement.